

Demande de modification des cotisations des membres

à l'attention de l'assemblée générale du 11 novembre 2023

11 september 2023

Chères présidentes
Chers présidents

Les sports nautiques et véliques sont notre passion et nous investissons tous notre cœur dans ces sports. Avec une cotisation de membre de CHF 60.-, vous obtenez la licence et également le bonheur de pouvoir régater et naviguer. Au cours des dernières semaines, notre directeur a écrit 8 histoires relatant les diverses activités de Swiss Sailing. Vous pouvez les lire sur notre [site Internet](#). La fédération offre à tous les sportifs* un large éventail de prestations et met tout en œuvre depuis plus de 84 ans pour que nos disciplines sportives puissent être pratiquées de manière inclusive et ce, tout au long de la vie.

Swiss Sailing n'est pas épargnée par les développements économiques actuels en Suisse : d'une part, la cotisation de membre est restée inchangée depuis 13 ans (en comparaison avec d'autres fédérations), bien que l'augmentation des coûts aurait dû être pris en compte dans les dépenses. D'autre part, dans le domaine de la formation et de Jeunesse+Sport en particulier, des tâches supplémentaires et indispensables incombent à Swiss Sailing de la part d'instances supérieures, ce qui entraîne un besoin accru en ressources humaines et financières. Si nous les remplissons, nous ne répondrons pas seulement aux exigences de l'Office fédéral du sport et de Swiss Olympic, mais nous pourrions également fournir de nouvelles prestations de qualité, modernes et rentables au profit de tous les sportifs* de notre fédération. Après avoir soigneusement pesé le pour et le contre, la direction et le comité central ont pris la décision de vous proposer des modifications de nos cotisations de membres.

Nous tenons à souligner que cette décision n'a pas été prise à la légère. L'augmentation des cotisations est inévitable pour rester à la hauteur des exigences croissantes d'une fédération sportive nationale et olympique ayant la plus haute classification de Swiss Olympic. Nous sommes convaincus que cette décision profitera à tous les membres. Outre les conditions économiques, nous avons identifié les arguments suivants comme étant 5 facteurs moteurs supplémentaires importants :

1. **Augmentation des frais de fonctionnement** : le maintien d'une association efficace et performante nécessite des ressources. En raison de nouvelles tâches, notamment dans les domaines de la formation et de la jeunesse, nous avons dû engager une personne supplémentaire pour assurer le bon déroulement de nos activités, ce qui a entraîné une augmentation des frais de fonctionnement. Ceci dans le but d'améliorer la qualité globales de nos services et de la formation et d'apporter ainsi un bénéfice accru à nos membres.
2. **Augmentation du capital de l'association** : afin de rester flexible sur le plan financier et de pouvoir faire face à des défis imprévus, il est indispensable de reconstituer de manière sûre et responsable notre capital minimal disponible à court terme – tel que décidé par l'assemblée générale –, après avoir prévu une perte à cinq chiffres pour l'année associative. L'augmentation proposées des cotisations doit être orientée vers l'avenir et s'inscrire dans une perspective à moyen et long terme. Cela nous permettra d'assurer la sécurité de la planification pour toutes les personnes concernées et de compenser les fluctuations et de faire face aux imprévus.
3. **Soutien de la jeunesse** : la promotion de la prochaine génération de sportifs* dans les disciplines de la voile, de la planche à voile, du kite, du radiosailing, de l'eSailing et du wingfoil est de la plus haute importance. Il est de la plus haute importance de soutenir les prochaines générations par des activités de Swiss Sailing, de la Swiss Sailing Team SA et d'autres organisations membres et partenaires. Nous souhaitons investir davantage dans les programmes pour les jeunes, qui n'ont malheureusement pas pu être soutenus pendant longtemps par manque de moyens. Un travail solide et commun à la base assure à long terme la prospérité des membres et de Swiss Sailing elle-même.

- 4. De nouveaux projets** : Au cours des 4 dernières années, nous avons vu 3 nouvelles disciplines s'ajouter à la liste, sans que les coûts n'augmentent, et nous avons assisté à une évolution du déplacement et de la glisse vers le foil.
Swiss Sailing doit tenir compte de ces circonstances. Nous avons de nouveaux projets passionnants dans le domaine de la voile et du foiling. Ceux-ci se trouvent principalement dans les domaines de la formation, de la jeunesse, de la relève des officiels, du sport de loisirs, de l'inclusion et de l'élite. L'augmentation des cotisations nous permet de lancer et de réaliser ces projets. Le nombre de projets et leurs besoins en ressources dépassent nettement les recettes supplémentaires calculées suite à une modification des cotisations des membres. Nous donnerons la priorité aux projets qui peuvent être mis en œuvre rapidement et qui apportent la plus grande valeur ajoutée à nos disciplines sportives.
- 5. Intensifier la formation** : une formation complète à tous les niveaux est la clé du succès à long terme des sports nautiques basés sur le vent. Avec un financement supplémentaire, nous pouvons intensifier nos programmes de formation et augmenter les compétences à tous les niveaux, des clubs aux régions et à l'élite.

Nous vous invitons à lire les 8 «[stories](#)» dans votre langue. Elles vous donnent un aperçu approfondi de Swiss Sailing d'aujourd'hui et de demain. Elles vous montrent la multitude de prestations et de tâches qui sont fournies, respectivement accomplies, avec votre cotisation de membre.

La solidarité est essentielle : **ensemble, nous sommes forts et nous le resterons !**

Nous avons soigneusement réfléchi et discuté des changements suivants :

- 1. Adaptation de la cotisation pour les membres actifs individuels**
La cotisation pour les membres actifs individuels doit passer de CHF 50.- à CHF 60.-.
- 2. Suppression de l'affiliation des couples**
Nous souhaitons supprimer l'affiliation des couples et les gérer à la place comme deux membres individuels actifs. Cette catégorie n'existe dans aucune autre fédération sportive nationale à notre connaissance.
- 3. Introduction d'une cotisation pour les juniors**
Afin de mieux soutenir nos jeunes membres et de leur proposer des programmes spéciaux, une cotisation de CHF 20.- par junior* doit être introduite.

Complément :

Maintien de la cotisation supplémentaire pour la Swiss Sailing Team SA

La contribution affectée de CHF 10 par membre actif individuel (sans les juniors), doit être maintenue, surtout dans la perspective des Jeux Olympiques 2024.

Nous comprenons que les modifications apportées aux cotisations des membres peuvent susciter des questions. C'est pourquoi nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions et discuter de vos éventuelles préoccupations. Nous sommes convaincus que ces adaptations contribueront à faire un grand pas en avant, à maintenir et à améliorer la qualité de nos services et à les compléter aux endroits appropriés et importants.

Nous vous invitons cordialement à accepter notre proposition avec bienveillance et par un «OUI» convaincant lors de notre prochaine assemblée générale. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons renforcer et développer l'avenir de nos disciplines sportives en Suisse.

Merci beaucoup pour votre soutien très apprécié.

Cordiales salutations nautiques – Swiss Sailing



André Bernler
Président



Marc Oliver Knöpfel
Directeur général